



RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

Concertation préalable à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Bourg d'Oisans dans le cadre du projet de :

**CREATION DU POSTE DE TRANSFORMATION 400 000/63 000 VOLTS « LES ÎLES » ET RACCORDEMENTS AU RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (400 000 ET 63 000 VOLTS)
SUPPRESSION DE LA LIGNE ELECTRIQUE AERIENNE A 63 000 VOLTS FROGES – VERNEY**

Département : ISERE (38)

**Communes : ALLEMOND, LE BOURG-D'OISANS et LIVET-ET-GAVET
pour la création du poste électrique « Les Îles » et ses raccordements
ALLEMOND, LAVAL-EN-BELLEDONNE et FROGES
pour la suppression de la ligne électrique Froges-Verney**

N°	Pièces
1	Synthèse du dossier de mise en compatibilité du document d'urbanisme de la commune du Bourg-d'Oisans
2	Dossier de mise en compatibilité du document d'urbanisme de la commune du Bourg-d'Oisans
3	Avis délibéré de l'autorité environnementale du 22 septembre 2021
4	Réponse de RTE à l'avis délibéré de l'autorité environnementale
5	Registre d'enquête

Mai 2022

